



COMPTE-RENDU DE LA DIXIEME REUNION
DE LA TASK-FORCE
DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

La Task-Force des politiques économiques et sociales s'est réunie ce jeudi 1^{er} juin 2023, dans la salle des réunions des ministères chargés du plan et de l'industrie, sous la direction de son Président, le Ministre d'Etat **Gilbert ONDONGO**.

La vérification des présences a donné les résultats suivants :

- Présents : 8
- Excusés : 4
- Absents : 2

Le quatrième excusé, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche était présent peu avant le début de la réunion. Il avait demandé à s'absenter pour un court moment afin de répondre à l'appel du Président de la République, Chef de l'Etat.

Assuré du retour vraisemblable en salle du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, dont le dossier est inscrit à l'ordre du jour, le Président de la Task-Force a ouvert la séance.

Il a proposé un ordre du jour qui comportait quatre points. Aucun amendement n'ayant été fait, l'ordre du jour suivant a été adopté.

- 1- Examen et adoption du compte-rendu de la 9^{ème} réunion du 12 janvier 2023 ;
- 2- Point de l'exécution des recommandations de la neuvième réunion ;
- 3- Discussions portant sur le « plan stratégique 2022-2026 » du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;

- 4- Divers : projet de calendrier indicatif des réunions de la Task-Force des politiques économiques et sociales.

EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR.

- 1- De l'examen et de l'adoption du compte rendu de la 9^{ème} réunion du 12 janvier.**

Après la présentation par le Secrétaire Permanent de quelques corrections apportées au document initial, notamment aux pages 4 et 5, le Président de la Task-Force a demandé aux membres de transmettre, par écrit, leurs amendements éventuels au secrétariat permanent.

- 2- Du point de l'exécution des recommandations de la neuvième réunion**

Le Secrétaire Permanent a introduit le point en rappelant les recommandations ci-après :

- 1- Eviter de classer, de façon stricte (avec notamment des chiffres précis à la clé) les projets par source de financement. On devrait se contenter de quelques indications sur les modalités de financement, sans trop entrer dans les détails.
- 2- Travailler de façon pragmatique à l'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer, de protéger et de rassurer les investisseurs privés dans notre pays.
- 3- Réunir les conditions de la création de la cellule de gestion de trésorerie disposant d'un réel pouvoir, à l'effet d'orienter des ressources vers les projets du PND jugés prioritaires et ayant fait préalablement l'objet d'études.
- 4- Finaliser, dans un délai de trois mois, l'élaboration des plans locaux de développement, en vue de leur examen en réunion de la Task-Force.

- 5- Préparer un rapport d'étape de la mise en œuvre des projets du PND 2022-2026, inscrits dans la loi de finances exercice 2023 (Travail en cours au ministère chargé du plan).

Le secrétaire permanent a ensuite donné quelques indications en rapport à chacune des recommandations :

- la première a été prise en compte par la ministre en charge du plan ;
- pour la deuxième, le Gouvernement a déjà organisé une rencontre avec les représentants du secteur privé et un calendrier pour la suite a été arrêté ;
- pour la troisième, le comité de trésorerie, placé sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat, a été relancé et dispose désormais d'une base juridique ;
- s'agissant de l'élaboration des plans locaux de développement, elle n'a pu être réalisée, dans le délai de trois mois arrêté par la Task-Force, du fait de la non mise à disposition du ministère chargé du plan de la ressource financière nécessaire ;
- pour la cinquième, la ministre en charge du plan a programmé, pour le mois de juin 2023, une évaluation physico-financière des projets publics exécutés en 2022.

Après cette présentation, les membres de la Task-Force ont apporté des informations complémentaires.

Pour ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, le ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé a indiqué que la session inaugurale de la commission technique nationale de concertation est convoquée pour le 7 juin 2023. Cette session sera le prélude à la réunion du comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires.

Le ministre directeur du cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement a précisé que deux réunions du comité de trésorerie ont déjà été tenues à la suite de la recommandation de la Task-Force.

La ministre en charge du plan a informé les autres membres de la Task-Force qu'elle proposera au Premier Ministre, Chef du Gouvernement de convoquer le comité de pilotage, à l'effet d'organiser les informations sur la mise en œuvre des projets du PND 2022-2026 inscrits dans la loi de finances 2022.

3- De la discussion portant sur le « plan stratégique 2022-2026 » du ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche

Les membres de la Task-Force, constatant l'indisponibilité prolongée du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ont décidé de retirer ce point de l'ordre du jour.

4- Des divers

Dans le cadre des divers, le Président a proposé aux autres membres de la Task-Force un projet de calendrier indicatif des réunions à venir. Ledit calendrier est essentiellement une programmation des politiques sectorielles de mise en œuvre des piliers du PND 2022-2026. Les membres de la Task-Force ont décidé de réaménager ce calendrier en faisant de sorte qu'une réunion spécifique soit organisée pour chaque pilier.

Séance tenante, le Président de la Task-Force a mis à la disposition des autres membres, un document intitulé « TRAVAIL A FAIRE PAR LA TASK-FORCE », qui précise le sens à donner à la politique sectorielle.

Au terme des échanges sur cette note, les membres de la Task-Force ont invité chaque ministre responsable de pilier à en tenir compte dans l'élaboration de la politique sectorielle.

C'est ainsi que chaque présentation doit répondre aux questions suivantes :

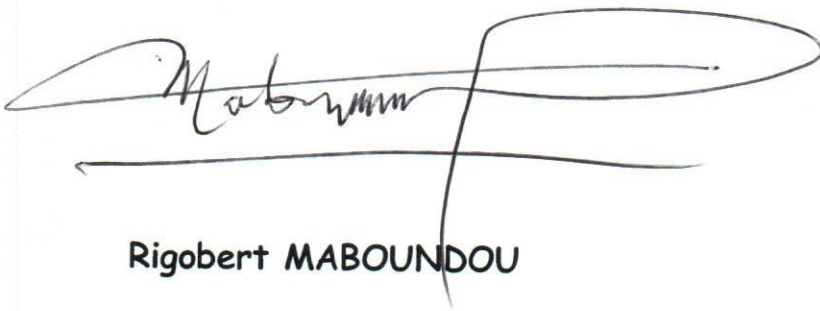
- quel est l'état des lieux et/ou quels sont les principaux problèmes actuels du secteur ;
- quels objectifs sont assignés au secteur par le PND ;

- quels autres objectifs complémentaires sont pertinents pour le secteur ;
- comment mettre en œuvre les programmes et les projets du pilier, retenus par le PND 2022-2026, qui est lui-même une déclinaison du projet de société du Président de la République, « Ensemble poursuivons la marche » ;
- comment mettre en œuvre d'éventuels programmes et projets complémentaires ;
- comment organiser les moyens et les acteurs en vue d'une bonne mise en œuvre des programmes et projets et pour atteindre tous les objectifs assignés au secteur ;
- quels risques doivent être anticipés

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Task-Force a levé la séance à 13 heures 15 minutes.

Fait à Brazzaville, le

Le Ministre Secrétaire Permanent

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Maboundou', is written over a horizontal line. A large, loopy flourish extends from the end of the signature, looping back under the line and crossing it.

Rigobert MABOUNDOU